



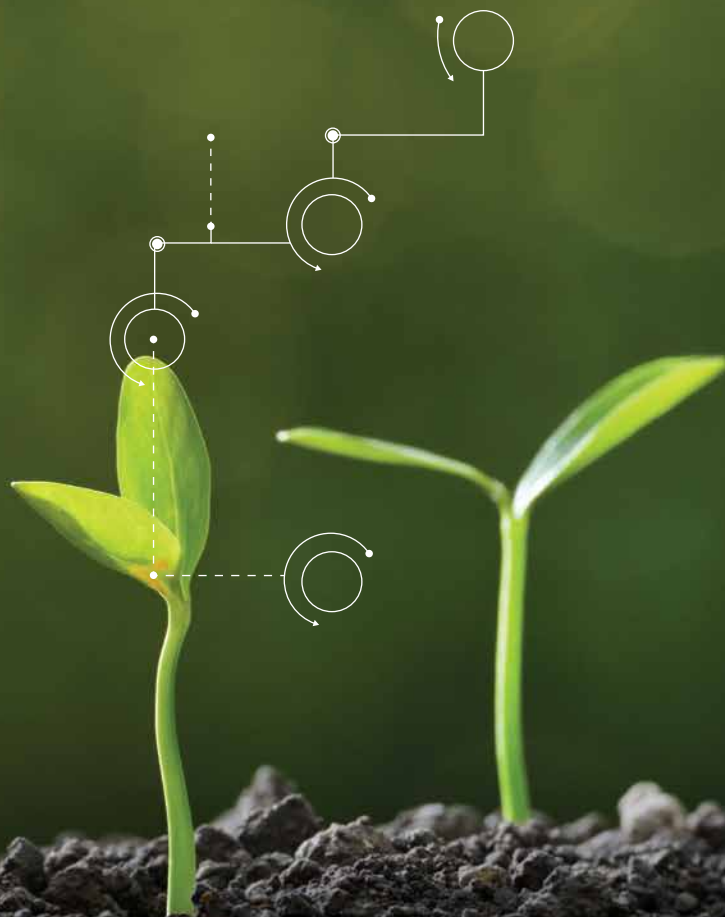
Association canadienne des
producteurs de semences

RAPPORT ANNUEL

2017-2018

CONTENU

Message du président	1
ACPS – Qui nous sommes	2
Nos résultats :	3
PLAN STRATÉGIQUE 2017-2023	3
CERTIFICATION ET SERVICES TECHNOLOGIQUES	5
CERTIFICATION ET TECHNOLOGIE	8
MODERNISER LES NORMES ET LE SYSTÈME D'ASSURANCE DE L'ACPS	10
COMMUNICATIONS, SERVICES AUX MEMBRES ET RELATIONS AVEC LES INTERVENANTS	12
SYNERGIE DES SEMENCES	15
MISE À JOUR FINANCIÈRE	16
Notre assemblée annuelle de 2017	20
Notre conseil	22
Nos comités	23
Notre personnel	24



- Les états financiers vérifiés de l'ACPS pour 2017-2018 et le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2017 sont disponibles à l'adresse www.seedgrowers.ca.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Depuis le lancement de notre Plan stratégique lors de l'assemblée annuelle de 2017 à Halifax, nous nous sommes attaqués aux priorités recensées par les membres, ce qui est d'ailleurs le thème du présent message. Mais tout d'abord quelques remerciements.

L'élaboration du Plan stratégique 2017-2023 a nécessité énormément de renseignements et je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont fait part de leurs idées et de leur vision de l'avenir, en particulier les administrateurs de l'ACPS. Des remerciements particuliers aussi au conseil pour cet investissement dans l'avenir de l'ACPS, en particulier aux administrateurs qui se retirent en 2018 : Doug Heaman, Norm Lyster, Bob Rugg et Jack van Roestel.

Tout au long de 2017, la rétroaction des membres, en ligne, lors de réunions et en réponse aux sondages, nous a dit de travailler avec les membres et les partenaires de la chaîne de valeur afin de mettre en œuvre les priorités recensées dans les cinq domaines de résultats prioritaires (DRP) de notre nouveau Plan stratégique. Je suis heureux de constater que quelques initiatives pratiques et concrètes prennent forme.

En 2017, l'ACPS a lancé son projet Modernisation du système d'assurance qui comprend la mise à jour de nos règlements, la *Circulaire 6*. L'hiver dernier, six groupes consultatifs propres à des cultures de tout le secteur des semences ont formulé des recommandations à court terme (phase 1) et à moyen terme (phase 2) de modifications aux normes et procédures afin d'améliorer le système de certification de l'ACPS. Au début de 2018, 30 modifications aux normes en matière de certification ont été approuvées par notre conseil et sont en vigueur pour les inspections des cultures cet été.

Le gouvernement du Canada s'est donné jusqu'en 2020 pour mettre à jour le *Règlement sur les semences* ainsi que le *Règlement sur la protection des obtentions végétales*.

Dans le cadre de six ateliers régionaux de Synergie des semences l'hiver dernier, l'ACPS a entendu les membres expliquer ce qu'ils voulaient dans les nouveaux règlements. Par contre, il y a encore des agriculteurs que nous n'avons pas rejoints et ce sera une priorité en 2018. Bien qu'il existe un besoin de dialoguer encore davantage, nous avons compris ce qui suit – nos membres veulent mener le processus... ou à tout le moins la partie du processus qui élabore de nouveaux règlements en vue d'un système de semences de prochaine génération.

Ma famille cultive la terre près de New Liskeard depuis 115 ans et au cours de mes 30 années de production de cultures de semences, avec nos cinq fils qui cultivent la terre avec nous, j'ai vu un changement significatif dans l'industrie des semences... et la vitesse à laquelle ce changement survient ne fait qu'accélérer. L'ACPS est déterminée à travailler avec des partenaires aux vues similaires du secteur des semences, sous l'égide de Synergie des semences, pour présenter au gouvernement une voie unifiée qui appuie un système des semences modernisé dirigé par l'industrie, habilité par le gouvernement. Finalement, la question : si pas maintenant, quand? Si nous ne le faisons pas, qui le fera?

Kevin Runnalls
Président



ACPS – QUI NOUS SOMMES

L'Association canadienne des producteurs de semences (ACPS) est légalement désignée l'organisation nationale de certification et des normes pour assurer l'intégrité variétale des cultures de semences pour le système de certification des semences au Canada. Depuis 1904, cette organisation sans but lucratif, comptant 3 500 membres répartis dans neuf provinces, sept filiales et cinq fuseaux horaires d'un bout à l'autre du Canada, a géré la certification variétale des cultures qui fournissent les semences pédiées pour la production commerciale de cultures. En étroite collaboration avec les partenaires de la chaîne de valeur, au sein du système officiel de certification des semences administré par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), l'ACPS certifie chaque année des cultures de semences de plus de 2 300 variétés de plus de 50 espèces sur plus de 1,3 million d'acres, l'une des superficies nationales les plus importantes, les plus diversifiées de semences certifiées dans le monde. Cela procure un approvisionnement fiable de semences de grande qualité dont l'identité génétique est assurée tant pour le marché canadien que celui de l'exportation.

Grâce à sa position unique dans le secteur agroalimentaire, la mission, la vision et les valeurs de l'ACPS incluent également la représentation des producteurs de semences et des semences certifiées par l'entremise d'un vaste réseau national et international d'intervenants. Ces activités sont présentées plus loin dans *Nos résultats : Communications, services aux membres et relations avec les intervenants.*

Les entreprises des membres de l'ACPS varient en taille et en importance, depuis des fermes familiales indépendantes à d'importantes entreprises semencières. En tant que chefs de file dans le domaine de l'innovation dans l'agriculture canadienne, les producteurs de semences sont au cœur du secteur agroalimentaire. L'ACPS est résolue à les représenter et à les appuyer, faisant ainsi progresser le secteur de l'agriculture et celui des semences en collaboration avec ses partenaires et expliquant son importance pour la société.

Les données sur la composition de l'ACPS, les cultures et la superficie certifiée en 2017 sont présentées plus loin dans *Nos résultats : certification et services technologiques.*

PLAN STRATÉGIQUE DE L'ACPS

NOTRE MISSION

Représenter et appuyer nos membres, faire avancer les intérêts de l'industrie des semences et, en collaboration avec nos partenaires, livrer et promouvoir un système de certification des semences flexible, réactif et rentable au Canada

NOTRE VISION

L'ACPS est une organisation novatrice, fondée sur la science qui est engagée à appuyer un secteur agricole canadien à titre de chef de file mondial respecté dans le domaine de l'assurance de la qualité et de la traçabilité génétique des semences

NOS VALEURS

Responsabilité, Intégrité, Imputabilité, Transparence, Collaboration et Respect



NOS RÉSULTATS :

PLAN STRATÉGIQUE 2017-2023

Lancé lors de l'assemblée générale annuelle de 2017 à Halifax, le Plan stratégique 2017-2023 donne à l'ACPS une vision claire de l'avenir avec des objectifs de plan de travail précis. Commencant lors d'un atelier des membres dans le cadre de l'assemblée annuelle de 2016 à Clear Lake, au Manitoba, l'ACPS a lancé un examen approfondi de chaque aspect de ses activités. En termes simples, l'objectif consistait à tracer la voie pour une ACPS plus forte et un système des semences global pour l'avenir. Le Plan stratégique de l'ACPS a

été élaboré en grande partie en réaction à l'intention déclarée du gouvernement fédéral de moderniser tout le système de réglementation des semences.

Dans le cadre des consultations exhaustives entreprises en 2016-2017 pour élaborer le Plan stratégique, on a demandé aux membres de l'ACPS de prendre du recul, de regarder la vue d'ensemble et le potentiel pour des changements positifs, y compris par le truchement d'innovations dans le domaine des technologies de l'information qui procurent rapidement de nouvelles façons de gérer les renseignements, ainsi que de biotechnologies perturbatrices qui créent de nouvelles voies pour créer des caractères et des variétés de semences.

En parallèle, cinq autres organisations du secteur national des semences et l'ACPS ont formé le projet Collaboration Synergie des semences afin de concrétiser la vision pour un système de semences de prochaine génération.

Le Plan stratégique 2017-2023 de l'ACPS intègre la vision de Synergie des semences dans ses **cinq domaines de résultats prioritaires** (DRP), qui encadrent les produits livrables du Plan stratégique, notamment :

CINQ DOMAINES DE RÉSULTATS PRIORITAIRES (DRP)

DRP 1 OBJECTIF

Les bons règlements et systèmes pour appuyer un système de l'agriculture et des semences durable, en pleine croissance

SYSTÈME DE SEMENCES FIABLE ET TRÈS PERFORMANT

DRP 2 OBJECTIF

Les bons services de perfectionnement professionnel et de soutien technique pour faciliter les perspectives commerciales des membres

SOUTIEN AUX MEMBRES

DRP 3 OBJECTIF

Une industrie des semences en pleine croissance qui offre aux membres l'accès à de nouvelles variétés rentables et à des possibilités de création de valeur et de partage

CROISSANCE DU SECTEUR

DRP 4 OBJECTIF

Partenaires de l'industrie et du gouvernement mobilisés dans le but de promouvoir la réussite du secteur des semences

PARTENARIATS

DRP 5 OBJECTIF

Une ACPS en mesure de réaliser de façon rentable tous les points précédents

EFFICIENCE ET EFFICACITÉ ORGANISATIONNELLES

À partir des DRP, les priorités à moyen terme déjà recensées dans les DRP sont les suivantes :

- Moderniser la *Circulaire 6*, les *Règlements et procédures pour la production de semences pédiées*, dans le but de réviser les exigences désuètes et de les rendre plus accessibles aux producteurs mobiles, en ligne.
- Améliorer l'efficacité de la certification des semences en élaborant une approche de guichet unique efficace, efficiente qui abaisse les coûts grâce à une intégration plus grande des fournisseurs de services ou une meilleure harmonisation avec eux.
- Renforcer les programmes d'éducation, de formation et de reconnaissance professionnelle pour les producteurs de semences afin de les aider à tirer parti de nouvelles perspectives d'affaires et de marchés.

- Collaboration accrue avec les partenaires afin de réaliser un solide système de semences dirigé par l'industrie, habilité par le gouvernement.

Au milieu de 2017, on a distribué le Plan stratégique 2017-2023 de l'ACPS, en version papier et en ligne, à tous les membres dans leur numéro du printemps de la publication *Les Semences du succès*. Dans ce numéro, le président Kevin Runnalls a rappelé aux producteurs que le Plan stratégique de l'ACPS confirme que nous avons la responsabilité fondamentale de collaborer étroitement avec nos partenaires du gouvernement et de l'industrie pour appuyer un secteur agricole canadien concurrentiel et maintenir la réputation du Canada en tant que chef de file mondial respecté en matière de traçabilité génétique et d'assurance de la qualité des semences. Il réaffirme également l'engagement de longue date de l'ACPS de fournir et de promouvoir un système de certification et de réglementation des semences souple, adapté et rentable pour le Canada.

NOS RÉSULTATS : CERTIFICATION ET SERVICES TECHNOLOGIQUES

En 2017, 3 536 membres ont présenté une demande de certification de culture à l'égard de 14 816 champs et de 2 566 parcelles sur 1 353 174 acres (547 610 ha). Pour traiter ces demandes au cours de la saison de certification des cultures de six mois au Canada, l'ACPS a examiné plus de 7 800 étiquettes de semences et 104 000 documents.

Nouveau en 2017, les acres ensemencés de soya ont dépassé les acres ensemencés de blé pour la première fois dans l'histoire canadienne, sous

l'impulsion de la superficie sans cesse croissante accordée au soya au Manitoba. Les cinq principales cultures pédiées en fonction des acres étaient le soya, le blé, l'orge, les pois et la luzerne. Les cinq cultures suivantes en fonction des acres étaient le canola, l'avoine, la fléole des prés, les lentilles et le lin.

Les rapports qui suivent présentent les données sur l'adhésion ainsi que des résumés provinciaux et nationaux de la superficie en acres et des espèces inspectées en vue de la certification par l'ACPS.

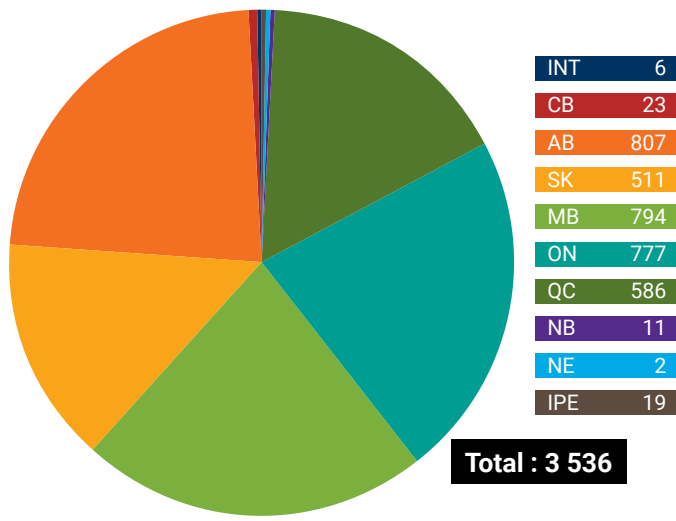


Tableau 1 : Superficie inspectée en 2017

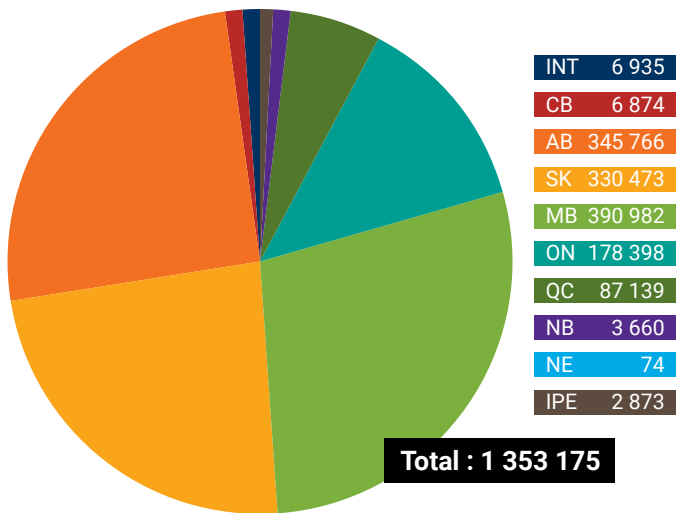
ESPÈCE	IPE	NE	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	INT	2017	2016	2015	2014	2013	VARIATION (+/-)*
LUZERNE						13 468	16 401	51 704			81 573	81 260	69 967	56 319	51 019	313
ORGE	268		717	8 346	3 276	8 356	30 047	42 273	157		93 440	118 207	111 474	92 313	134 700	-24 767
HARICOT DE GRANDE CULTURE					2 518	758	887				4 163	3 348	3 846	4 032	4 001	815
LOTIER CORNICULE						2 772	100				2 872	2 107	2 606	3 910	7 442	765
BROME						496	3 358	6 228	668		10 750	9 872	6 685	5 372	5 587	878
SARRASIN				418	217	717					1 352	1 582	1 141	730	743	-230
ALPISTE DES CANARIES						115	1 509				1 624	550	195	275	385	1 074
POIS CHICHE							1 388	1 819			3 207	2 814	956	3 508	4 476	393
TREFLE						508	2 018	3 717			6 243	6 106	5 870	2 494	4 247	137
MAIS HYBRIDE					18 192	32					18 224	18 487	13 692	19 161	31 926	-263
FEVEROLE						334	4 540	1 457			6 331	8 528	13 421	10 993	3 609	-2 197
FETUQUE						7 091	456	10 328	800		18 675	19 398	14 501	10 230	12 039	-723
LIN				21		3 557	12 622	4 996	145		21 341	21 081	40 017	39 338	24 649	260
CHANVRE				136	264	3 263	4 051	5 659			13 373	7 248	8 322	9 690	5 595	6 125
CANOLA					249	80	240	51 759		6 935	59 263	58 801	53 831	62 942	79 861	462
LENTILLE							29 767	5 623			35 390	43 266	29 454	22 385	19 742	-7 876
MOUTARDE							494	949			1 443	4 162	3 126	2 480	2 188	-2 719
AVOINE	181		2 235	10 769	2 479	13 847	14 088	5 001	319		48 919	51 939	59 966	46 718	51 798	-3 020
POIS DE GRANDE CULTURE	798		62	154	582	4 980	37 668	40 336	985		85 565	92 668	71 426	64 354	58 165	-7 103
COLZA												3 464	407	863	1 994	-3 464
SEIGLE				342	4	875	440	1 920			3 581	7 783	6 186	5 659	6 775	-4 202
RAY-GRASS						16 457	1 065	1 562	120		19 204	25 386	24 851	15 714	15 564	-6 182
SOYA	1 014	8	230	50 686	129 448	202 143	17 454	1 271			402 254	314 533	338 769	319 416	299 350	87 721
FLÉOLE DES PRES				50		20 473	4 355	10 063	2 236		37 177	42 246	43 763	41 271	37 582	-5 069
TRITICALE				100	34		335	1 181			1 650	4 136	3 511	4 264	3 526	-2 486
BLÉ	612	66	417	16 118	21 108	89 873	144 338	92 545	932		366 009	365 045	399 470	320 626	437 810	964
AGROPYRE, ELYME							1 270	4 647	470		6 387	6 376	5 044	4 959	3 857	11
AUTRES CULTURES					27	790	1 633	729	42		3 221	5 672	3 309	1 763	1 290	-2 451
2017	2 873	74	3 660	87 139	178 398	390 982	330 473	345 766	6 874	6 935	1 353 175					
2016	2 105	125	4 052	93 684	181 200	357 791	327 480	345 216	5 655	8 758		1 326 064				27 166
2015	2 162	123	6 463	99 692	193 732	380 131	333 293	304 971	6 426	8 812			1 335 805			-9 741
2014	2 126	88	6 015	94 596	184 924	311 190	276 310	279 331	7 094	10 103				1 171 779		164 026
2013	3 471	62	6 563	89 356	205 373	330 648	330 040	325 708	5 962	12 736					1 309 919	25 886
VARIATION (+/-)*	768	-51	-392	-6 545	-2 802	33 191	2 993	550	1 219	-1 823						

* Représentent la variation entre 2017 et 2016

Adhésion à l'ACPS par province – 2017

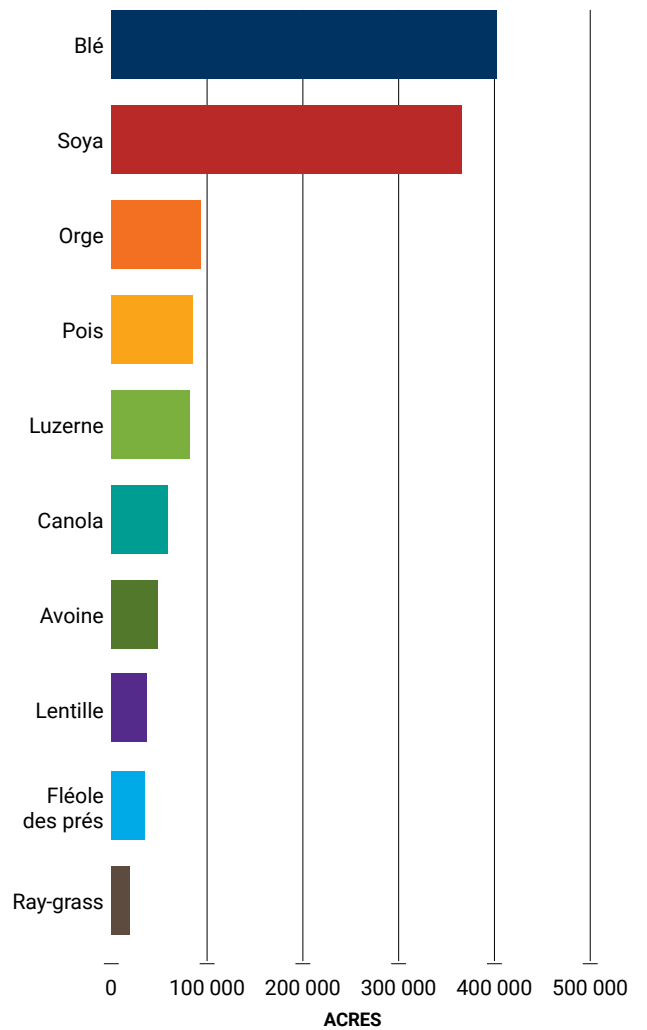


Superficie de cultures de semences pédigrées par province (acres) – 2017



Dix principales espèces de semences pédigrées au Canada – 2017

(en acres)





NOS RÉSULTATS : CERTIFICATION ET TECHNOLOGIE

Analyse des rétrogradations

En 2017, l'analyse de l'étude de cas d'une importante augmentation dans le nombre des rétrogradations des cultures, pour des niveaux excessifs de plants hors-types, a mis en lumière le potentiel de la résolution de problèmes de la capacité d'analyse des données de l'ACPS intégrée dans son système d'assurance de la qualité. Comme il est indiqué ci-dessous, l'analyse des données de certification de l'ACPS pour 2016-2017 a révélé une hausse très marquée des rétrogradations de cultures en raison de niveaux excessifs de plants hors-types (le code OVD ci-dessous, soit « rétrogradation pour d'autres variétés ») et une analyse plus poussée a mené à conclure qu'un ensemble de mini-tendances étaient à l'origine de ce phénomène.

L'analyse des données de certification a révélé que la plupart de ces rétrogradations concernaient :

- a) des cultures ensemencées à l'aide de semences de la classe Fondation;
- b) des cultures de soya;
- c) un nombre très limité de variétés.

Une analyse plus poussée par l'ACPS et des discussions avec les sélectionneurs, les producteurs et les distributeurs ont permis de cerner des facteurs contributifs potentiels ainsi que des solutions potentielles.

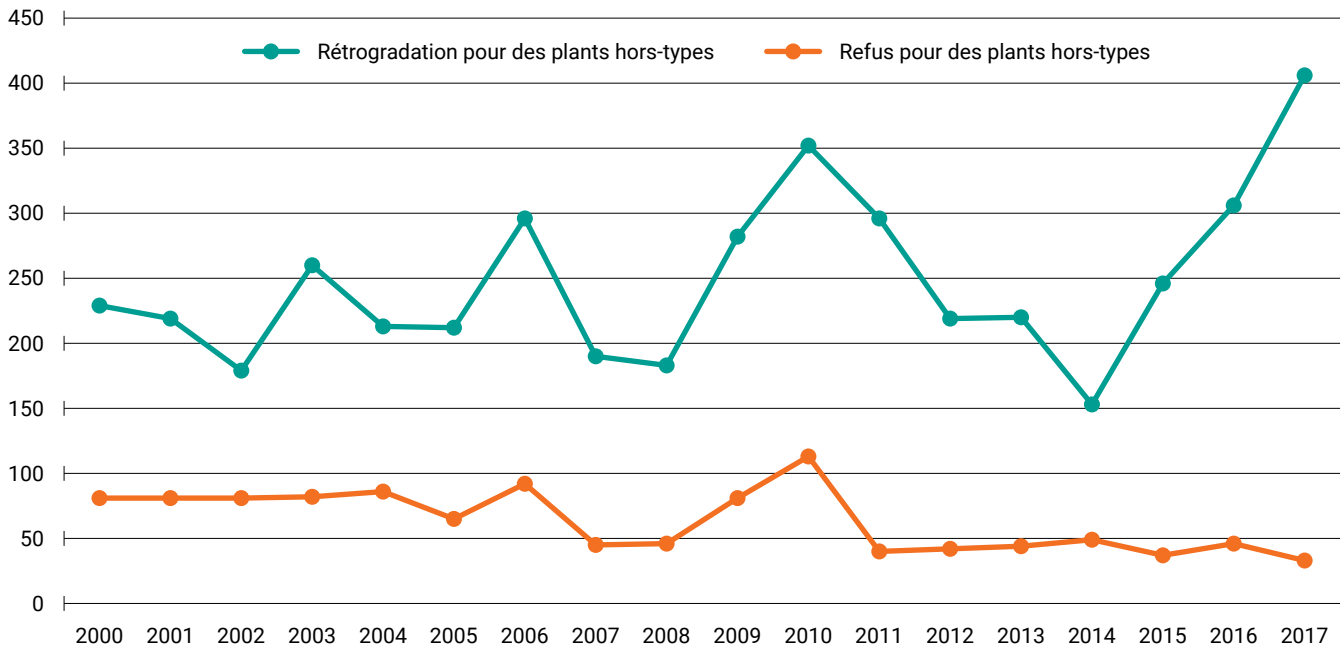
Facteurs contributifs potentiels

1. Variétés instables
2. Certaines variétés étant mises en marché trop rapidement
3. Descriptions inadéquates des variétés
4. Utilisation accrue de descripteurs secondaires
5. Nombreux nouveaux inspecteurs et nouveaux producteurs de semences
6. Normes très strictes concernant les hors-types

Solutions potentielles

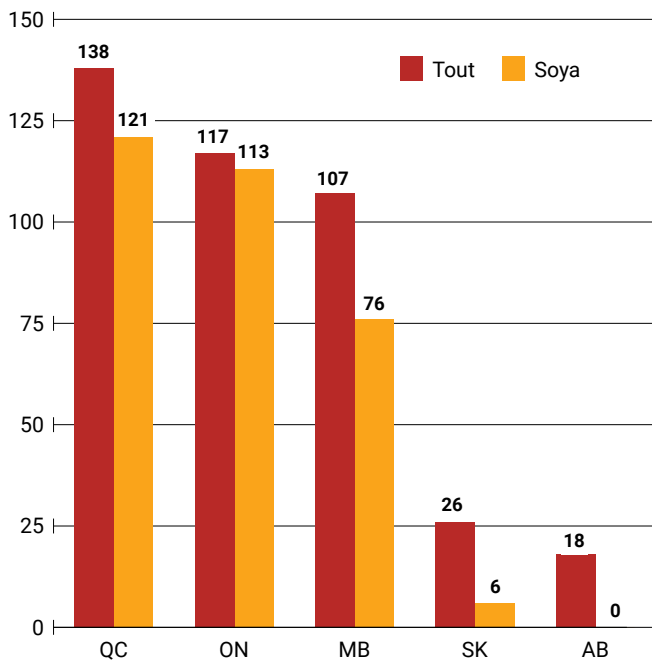
1. Éliminer les variétés instables; des remplacements sont en préparation
2. Décourager la mise en marché précipitée des variétés
3. Nouveaux gabarits et outils en ligne pour envoyer les descriptions des variétés (printemps 2018)
4. Limiter l'utilisation de descripteurs secondaires
5. Améliorer le soutien aux nouveaux producteurs et inspecteurs
6. Nouvelles normes concernant les hors-types de soya (modernisation de la Circulaire 6, printemps 2018)

Analyse des refus et des rétrogradations pour des plants hors-types (2000-2017)

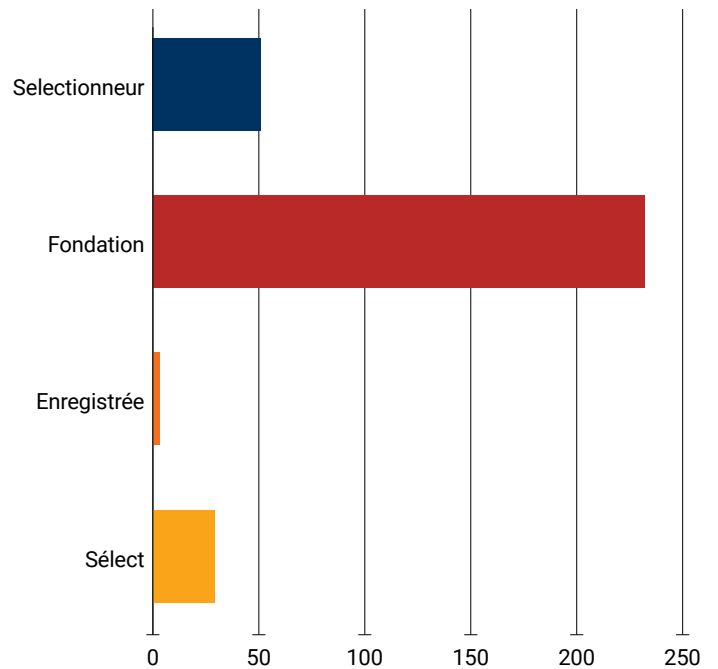


Analyse des rétrogradations pour des plants hors-types par province pour 2017

(soya séparé)



Analyse des rétrogradations pour des plants hors-types dans le soya en 2017





NOS RÉSULTATS : MODERNISER LES NORMES ET LE SYSTÈME D'ASSURANCE DE L'ACPS

En 2017-2018, le projet Modernisation du système d'assurance a été lancé par l'ACPS. Ce projet pluriannuel en deux phases comporte un examen complet et une mise à jour du système, des normes et des procédures de certification de l'ACPS.

Système d'assurance

L'amélioration continue est la grande priorité en ce qui concerne le système de gestion de la qualité. Tous les ans, l'ACPS examine plus de 7 000 étiquettes de semences parentales et 100 000 documents des clients, et elle fait l'objet de vérifications annuelles par un tiers concernant la certification ISO 9001:2015. La modernisation de systèmes en ligne et de gestion de l'information (GI) est un élément essentiel à l'amélioration de son efficacité et de son efficacité organisationnelles, un domaine de résultat prioritaire dans le nouveau Plan stratégique.

En 2017-2018, les améliorations techniques du système comprenaient :

- mises à jour à l'échelle du système, en particulier aux logiciels internes de l'ACPS;
- un nouveau serveur et un nouveau mur pare-feu ainsi que des améliorations aux outils électroniques de l'ACPS;
- un nouveau fournisseur de services de soutien du matériel;
- nouveau *Rapport d'inspection des cultures de semences* et nouveau *Rapport des contre-inspections*;
- nouvel outil électronique de description des variétés et nouveau système d'avis concernant les variétés;
- mise en place d'un programme d'évaluateurs à distance.

Les projets de planification technique comprenaient :

- preuve de concept du guichet unique et de la chaîne de blocs des semences;
- création d'une base de données pour les déclarations concernant les semences pédiées et les documents relatifs aux semences.

Normes et procédures

En septembre 2017, l'ACPS a lancé un examen de ses *Règlements et procédures pour la production de semences pédiées* (Circulaire 6). Six groupes de travail ont été mis sur pied pour examiner les normes et recommander des modifications, dans la phase 1 pour mise en œuvre en 2018, et dans la phase 2, afin de cerner les enjeux prioritaires pour des modifications futures. Les groupes de travail ont été organisés en fonction des types de cultures : céréales, légumineuses, soya, canola/moutarde, fourrages et chanvre, et se composaient de producteurs de semences, de spécialistes du commerce des semences, d'inspecteurs de cultures de semences, de sélectionneurs de végétaux et de représentants du gouvernement. Dans le but d'avoir une consultation plus vaste, Synthesis Agri-Food Network a sondé les intervenants de la chaîne de valeur des semences relativement aux modifications proposées par les groupes de travail au Comité des normes et de la Circulaire 6. Pour la phase 1, environ 30 modifications recommandées aux normes de la Circulaire 6 pour 2018 ont été approuvées par le conseil d'administration de l'ACPS.

À titre d'exemples de modifications importantes en 2018, mentionnons :

- Les distances d'isolement pour les cultures de céréales, de lin, de légumineuses et de soya de statut Fondation, Enregistré et Certifié. En ce qui concerne la pureté mécanique (autre espèce), la norme est révisée et passe de 3 à 2 mètres. Pour ce qui est de la pureté variétale, on exige toujours 3 mètres par rapport à différentes variétés de la même espèce, mais on permet la délimitation à l'aide de piquets entre les cultures de semences pédiées de la même variété.

- Les tolérances maximales d'impuretés variétales dans le cas de l'orge, du sarrasin, de l'alpiste des Canaries, du blé dur, du lin, de l'avoine, du seigle et du triticale de statut Enregistré et Certifié sont révisées : Enregistré, de 1 à 3, et Certifié, de 5 à 8.
- Les tolérances maximales d'impuretés variétales dans le cas des cultures de fèves et de soya sont révisées : fève Fondation, de 1 à 5, fève Enregistrée, de 2 à 10, et fève Certifiée, de 5 à 20. Soya Select et Fondation, de 2 à 10, soya Enregistré, de 4 à 20, et soya Certifié, de 20 à 30.

Le projet Modernisation du système d'assurance abordera aussi la mise à jour de la présentation et du style de la Circulaire 6, ainsi que l'accès à cette information. Une base de données interrogeable des normes de certification est en cours de développement de sorte que les producteurs de semences, les entreprises de production de semences et les inspecteurs pourront facilement trouver l'information dont ils ont besoin à partir de leurs ordinateurs portables, tablettes ou appareils mobiles.





NOS RÉSULTATS :

COMMUNICATIONS, SERVICES AUX MEMBRES ET RELATIONS AVEC LES INTERVENANTS

L'ACPS est déterminée à fournir des communications et des services efficaces rapides dans les deux langues officielles. Les membres ont un accès sécurisé en ligne en tout temps à leurs dossiers de certification et peuvent communiquer avec le bureau de l'ACPS par téléphone, courriel ou clavardage en ligne.

Les communications et services aux membres continus comprennent :

- *Actualité semences*, un bulletin de nouvelles électronique des membres sur les activités et les règlements de l'ACPS
- *Les Semences du succès*, une publication semestrielle sur les enjeux actuels du secteur des semences
- un *Répertoire national de semences pédigrees*, un outil de base de données interrogeable en ligne pour toutes les espèces de semences certifiées tous les ans par l'ACPS
- modules d'éducation sur les semences destinés aux collèges, universités, écoles élémentaires et secondaires
- soutien en matière de certification des semences dans les présentations de l'Institut international du Canada pour le grain (ICG) lors des missions commerciales internationales

En 2017-2018, les communications et les services aux membres de l'ACPS ont été améliorés comme suit :

- ParlonsSEMENCES, la plateforme de mobilisation des membres de l'ACPS, pour recueillir les commentaires des membres sur des questions précises comme la modernisation des normes
- un Programme de formation des détaillants agricoles sur la semence certifiée avec la Canadian Association of Agri-Retailers (CAAR)
- une évaluation des besoins des membres a été réalisée, avec l'apport du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA), afin de déterminer les besoins des membres et de l'industrie en matière de formation et d'éducation, et d'évaluer le niveau de soutien pour la professionnalisation
- création d'un partenariat avec l'ACCS, le CCRHA et Seed Corn Growers of Ontario pour préconiser l'accès des producteurs de semences au Programme des travailleurs étrangers temporaires et dans le cas des semences à ajouter à la Liste nationale des secteurs agricoles

Relations avec les intervenants

Toujours une priorité, les activités liées aux relations avec les intervenants à l'ACPS font en sorte que des représentants compétents s'expriment au nom des producteurs de semences à l'occasion des nombreuses réunions qui pourraient avoir une incidence sur les intérêts des producteurs de semences ou la certification des semences. Toujours une priorité élevée pour l'ACPS, le Plan d'action du conseil en 2015 appuyait des activités accrues concernant les relations avec les intervenants, surtout l'établissement d'une vision commune et la mise à profit d'un changement avec les partenaires des gouvernements et de la chaîne de valeur.

Les relations significatives de 2017-2018 avec les intervenants en ce qui concerne l'ACPS comprennent :

- i) **Associations de filiales** qui assurent une représentation régionale des producteurs de semences dans chaque province. Le bureau national a continué de se réunir régulièrement avec l'équipe de gestion interfiliales afin d'améliorer la coordination sur les enjeux.
- ii) **Sélecteurs de végétaux** de nombreux pays, qui satisfont aux exigences réglementaires de l'ACPS, reçoivent une reconnaissance professionnelle de l'ACPS et pour la certification de semences de Sélectionneur. En 2017-2018, cinq (5) nouveaux sélectionneurs se sont ajoutés aux 591 sélectionneurs et conservateurs de variétés actifs reconnus par l'ACPS.
- iii) **Partenaires de la Synergie des semences**
 - a) **Institut canadien des semences (ICS)**
 - b) **Association canadienne du commerce des semences (ACCS)**
 - c) **Association des analystes de semences commerciales du Canada (AASCC)**
 - d) **Canadian Plant Technology Agency (CPTA)**
 - e) **CropLife Canada**
- iv) **Partenaires de la chaîne de valeur**
 - a) **Fédération canadienne de l'agriculture (FCA)** : L'adhésion active par l'ACPS appuie la coordination des politiques du secteur des semences avec la position de la FCA sur les programmes et les politiques en matière d'agriculture.
 - b) **Conseil des grains du Canada (CGC)** : L'adhésion active par l'ACPS assure une coordination des politiques du secteur des semences avec le secteur des grains.
- c) **Canadian Association of Agri-Retailers (CAAR)** : fournit le Programme de formation des détaillants agricoles sur la semence Certifiée élaboré avec l'ACPS.
- d) **Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA)** : En 2017, a fourni à l'ACPS le soutien requis pour les séances de rétroaction des intervenants sur l'évaluation des besoins en matière d'éducation, de formation et de professionnalisation des producteurs et les besoins du secteur de planification. En partenariat avec l'ACCS et l'Ontario Corn Growers, l'ACPS a préconisé un accès des producteurs de semences au Programme des travailleurs étrangers temporaires et participe actuellement à un examen de la liste nationale des secteurs agricoles.
- e) **Table ronde canadienne sur la production durable des cultures (TRCPDC)** : L'ACPS appuie activement l'élaboration de ce cadre national de traçabilité agroalimentaire..
- v) **Gouvernement fédéral**

L'ACPS rencontre régulièrement des hauts fonctionnaires de nombreux ministères clés. En 2017-2018, le Plan de relations gouvernementales de l'ACPS comprenait des réunions avec des ministres et une réunion avec des parlementaires et des hauts fonctionnaires à Ottawa sur des sujets qui incluaient l'imposition des petites entreprises, le Partenariat canadien pour l'agriculture, la réglementation du cannabis, la gestion du carbone et les travailleurs agricoles saisonniers.

 - a) **Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)** : L'ACPS est active au sein des tables rondes d'AAC sur les grains, la santé des abeilles et la chaîne de valeur du secteur des semences. Toutes ces tables rondes concernent des enjeux qui peuvent avoir éventuellement une incidence sur les producteurs de semences.
 - b) **Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)** : L'ACPS travaille en étroite collaboration avec de nombreux membres du personnel de l'ACIA dans des programmes liés aux semences. En 2017-2018, cela a compris des tâches continues liées à la transition à la DMPS par des groupes de travail techniques et industrie-gouvernement, des normes pour les inspecteurs de cultures de semences, l'amélioration des opérations liées à la description des variétés, la liaison avec les laboratoires et les priorités concernant le Programme d'évaluation des variétés ainsi qu'une séance d'information lors d'une réunion du conseil par des cadres supérieurs sur les plans de modernisation de l'ACIA.

- c) **Santé Canada**, Bureau des substances contrôlées (BSC **SC**) : L'ACPS est un membre original du Groupe de travail interministériel sur le chanvre industriel et, en 2017-2018, elle a offert un soutien technique pour l'élaboration de normes sur le cannabis. Nous avons également créé un partenariat avec le BSC **SC** afin de promouvoir des exigences en matière de réglementation des importations de semences.
- d) **Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)** : L'ACPS offre une contribution technique et stratégique aux comités d'EC qui élaborent des données pour les réunions reliées aux semences, notamment la Convention sur la diversité biologique et le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
- e) **Office des normes générales du Canada (ONGC)** : L'ACPS contribue aux comités qui élaborent des normes pour le secteur agroalimentaire, notamment la certification biologique.



vi) **Gouvernement provincial**

Les conseillers auprès du conseil d'administration de l'ACPS, nommés par les ministres provinciaux de l'Agriculture, ont une contribution cruciale sur la gouvernance et l'élaboration de politiques.

vii) **International**

a) **Association of Official Seed Certifying Agencies (AOSCA)** :

En tant que membre fondateur de l'AOSCA, qui compte des organismes de 44 États américains et de sept autres pays, l'ACPS est un chef de file reconnu grâce à Doug Miller, le coprésident de la région mondiale sur le Conseil des normes de certification, Mike Scheffel avec ses nombreuses années d'expérience de la réglementation et Glyn Chancey au conseil d'administration. En 2017-2018, Gail Harris, agente principale des normes de l'ACPS, s'est ajoutée comme membre du Comité des graminées et du Comité de la luzerne de l'AOSCA, et Caroline Lafontaine, administratrice gestionnaire, Communications et services aux membres de l'ACPS, s'est ajoutée comme membre du Comité de l'éducation et de la publicité de l'AOSCA. En 2017, des révisions aux normes de l'AOSCA ont compris une réduction du nombre d'inspections pour les cultures de blé hybride et une clarification des exigences en matière de certification concernant les couleurs contrastantes des grains des semences de blé.

b) **Systèmes de semences de l'OCDE** : Lors des réunions des 61 pays membres, l'ACPS appuie activement l'ACIA en représentant les préoccupations canadiennes dans l'élaboration de normes de certification variétale des semences reconnues à l'échelle internationale et la liaison avec l'International Seed Federation (ISF), l'Association internationale d'essais de semences (ISTA) et l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV). En 2017, les Systèmes de semences de l'OCDE ont adopté un plan stratégique plus rationalisé, l'accent étant mis sur le maintien et la promotion de la qualité technique et de la valeur internationale de ses normes. Pour 2018, les plans comprennent la détermination des priorités de mise en œuvre pour le nouveau plan stratégique.



NOS RÉSULTATS : **SYNERGIE DES SEMENCES**

Lancé en 2016, le *Projet Collaboration Synergie des semences* compte les six organisations qui composent l'industrie canadienne des semences et qui collaborent à l'élaboration d'une proposition de vision pour un système de semences de prochaine génération. Les six organisations sont : Association canadienne des producteurs de semences (ACPS), Association canadienne du commerce des semences (ACCS), Institut canadien des semences (ICS), Association des analystes de semences commerciales du Canada (AASCC), Canadian Plant Technology Agency (CPTA) et CropLife Canada (CLC).

En 2016, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a annoncé des plans de modernisation qui comprenaient un examen complet du *Règlement sur les semences* et de l'exécution du programme de semences de l'ACIA. Les points de vue des membres et leur vision quant à un système de semences de prochaine génération étaient importants pour l'ACPS et ont été confirmés par les priorités de partenariat établies dans le nouveau Plan stratégique 2017-2023 de l'ACPS, dans la contribution des membres lors de consultations précédentes en 2016 et dans un sondage en ligne, au début de 2017.

Vers le milieu de 2017, on a élaboré un document consensuel sommaire pour décrire le système de semences du Canada ainsi qu'un éventail d'options pour un système de prochaine génération. Une lettre officielle a informé le gouvernement du Canada du *Projet Collaboration Synergie des semences*.

Lors de leurs assemblées annuelles de 2017, les conseils d'administration des six organisations ont discuté de la façon d'aller de l'avant à l'égard du *Projet Collaboration Synergie des semences*.

Vers la fin de 2017, un comité de surveillance de Synergie des semences, mis sur pied pour assurer la participation des conseils d'administration au projet, a supervisé l'élaboration d'un Livre vert qui donnait les grandes

lignes des propositions pour un système de semences de prochaine génération. Les propositions concernaient des réformes dans les domaines suivants :

1. Recherche et développement
2. Entrée sur le marché et commercialisation
3. Production et traitement
4. Ventes et distribution

Les propositions concernaient aussi un nouveau modèle de création de valeur et une coordination améliorée de la gouvernance du système de semences.

Au début de 2018, six ateliers ont été présentés d'un bout à l'autre du Canada, à Charlottetown, à Drummondville, à Guelph, à Winnipeg, à Saskatoon et à Edmonton, dans le but d'obtenir une rétroaction sur des propositions précises dans le Livre vert. De plus, au sein de l'ACPS, afin d'obtenir encore plus de renseignements sur la gouvernance de Synergie des semences et les questions liées au groupe d'étude de l'UE, le Comité des politiques, de la planification et de la gouvernance de l'ACPS a mis sur pied un « sous-comité des producteurs ». Pour obtenir une expérience encore plus « pratique » avec des modèles de gouvernance de rechange pour les systèmes nationaux de semences, une délégation de l'ACPS a effectué une tournée d'étude et a visité divers organismes de certification des semences aux Pays-Bas et en France.

En 2018, les prochaines étapes comprennent une analyse exhaustive des risques et des répercussions économiques des options de changement afin de mieux comprendre les propositions du Livre vert. Le *Projet Collaboration Synergie des semences* est aussi en train d'élaborer un document stratégique à l'intention des conseils d'administration, des membres et des intervenants qui sera à examiner en 2018. D'autres consultations auprès des organisations de Synergie des semences, des membres, des principaux intervenants de l'industrie et du gouvernement sont également planifiées.



NOS RÉSULTATS : MISE À JOUR FINANCIÈRE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

La situation financière de l'Association est améliorée au 30 avril 2018 comparativement à l'année précédente, étant donné que les actifs nets de l'Association ont augmenté de 166 824 \$. Les contributions notables au changement dans les actifs nets sont un excédent opérationnel de 266 946 \$ et à une réévaluation relative au passif au titre du régime de retraite qui n'est pas en faveur de l'Association au montant de 99 218 \$.

Les actifs nets de l'Association reposent sur une saine réserve de fonctionnement de 48,75 % (les actifs nets disponibles par rapport aux dépenses totales). Cette réserve de fonctionnement dépasse 70 % lorsque l'on tient compte des dépenses de tiers qui transitent par l'ACPS (droits des filiales payés, inspections de l'ACIA, Programme Agri-risques). Conjuguée à la faible dette à long terme, cette situation procure à l'Association une bonne capacité de financer des programmes futurs et d'appuyer sa mission.

L'Association devrait continuer de cibler des actifs actuels plus élevés par rapport au passif actuel afin de s'assurer que les fonds nécessaires sont disponibles pour satisfaire aux obligations futures.

ÉTAT DES OPÉRATIONS

Les augmentations des droits et les solides niveaux continus d'adhésion et de superficie ensemencée de même que la demande de services aux clients ont donné lieu à une augmentation des revenus provenant des droits pour l'exercice qui s'est terminé le 30 avril 2017 par rapport à l'année précédente, soit 610 796 \$. Cette augmentation, conjugée à un financement accru des programmes gouvernementaux de 638 874 \$ représente l'augmentation importante des revenus totaux de 1 153 121 \$.

Les salaires et les avantages sociaux des employés ont enregistré une augmentation de 115 022 \$ par rapport à

l'année précédente, en partie en raison d'une augmentation de la dotation en personnel saisonnier pour répondre aux pressions de la charge de travail cyclique accrue et en partie à la suite d'efforts initiaux pour commencer à donner des augmentations salariales appropriées afin d'harmoniser la rémunération du personnel avec les normes de l'industrie; cette harmonisation vise à éviter de perdre des employés clés et d'encourir des coûts élevés de formation à un moment critique de l'évolution de l'organisation.

Cela dit, les dépenses administratives et générales de l'Association ont diminué de 60 812,00 \$ par rapport à l'année précédente. Cette diminution est attribuable principalement à la disponibilité d'un financement gouvernemental pour couvrir les activités liées au projet Collaboration Synergie des semences et la modernisation des normes de l'ACPS, ainsi qu'à une importante diminution dans les coûts des projets spéciaux liés à l'achèvement du projet d'élaboration du plan stratégique de l'ACPS.

D'autres diminutions favorables notables des dépenses générales par rapport à l'année précédente étaient au chapitre des dépenses d'amortissement, des honoraires professionnels et des coûts liés à l'assemblée générale annuelle, soit 52 688 \$, 24 006 \$ et 151 394 \$ respectivement.

Les augmentations notables des dépenses générales l'année précédente étaient les déplacements du personnel, le loyer et les honoraires des administrateurs, soit 29 777 \$, 11 372 \$ et 21 000 \$ respectivement.

On a bien respecté le budget de base (dépenses générales et administratives) étant donné que les chiffres réels étaient nettement moins élevés que le budget, soit 438 467 \$, et favorables pour l'Association. Le plus important écart par rapport au budget de base était de 97 682 \$, relativement à des dépenses de projets spéciaux moins élevées, ainsi de 96 879 \$ de déplacements des directeurs moins élevés que ce que prévoyait le budget.

Les domaines à l'égard desquels l'écart était le plus élevé dans le budget global avaient trait à la compensation des volets de revenus et de dépenses des subventions gouvernementales (Agri-risques et Agri-marketing) de 638 874 \$. Ceci s'explique par le fait que les demandes à l'égard de ces fonds ont été présentées après l'approbation du budget de 2017-2018. Nous nous attendons à ce que les revenus et les dépenses associés au projet Collaboration Synergie des semences et à la modernisation de l'ACPS soient couverts dans les années à venir, potentiellement dans le cadre des ententes de contribution du gouvernement.

RÉSUMÉ

Des excédents d'exploitation de 266 946 \$ ont été enregistrés au cours de l'exercice 2017-2018 et ont contribué au renforcement de la situation financière globale de l'Association. Les dépenses d'exploitation réelles ont été favorables, comparativement aux objectifs budgétaires et, dans l'ensemble, l'Association a semblé atteindre ou dépasser la plupart de ses objectifs de rendement financier.

*Les états financiers vérifiés pour 2016-2017 sont disponibles à l'adresse : www.seedgrowers.ca

État des opérations

Exercice terminé le 30 avril 2017, comparativement à 2016

	BUDGET	ARÉEL 2018	RÉEL 2017
Revenus :			
Droits de superficie	1 300 000 \$	1 342 303 \$	1 107 018 \$
Droits d'adhésion	700 000	716 700	357 200
Contributions de projet – Programme Agri-risques (tableau)	125 000	480 783	–
Contributions de projet – Programme Agri-marketing	–	158 091	–
Droits de superficie des filiales	440 000	446 789	436 443
Frais de service aux clients	394 705	388 496	372 485
Autres revenus	315 325	206 637	233 181
Cotisation pour les inspections de l'ACIA	273 115	230 057	318 288
Droits d'adhésion aux filiales	145 000	150 025	143 075
Droits des parcelles	74 250	85 950	85 020
	3 767 395	4 205 831	3 052 710
Dépenses :			
Dépenses générales et administratives (tableau)	3 048 702	2 610 235	2 671 047
Droits des filiales payés	585 000	596 814	579 518
Inspections de l'ACIA	273 115	230 057	318 883
Dépenses de projet – Programme Agri-risques (tableau)	–	480 783	–
Dépenses de projet – Programme Agri-marketing	–	158 091	–
	3 906 817	4 075 980	3 569 448
Excédent (Insuffisance) des revenus sur les dépenses avant ce qui suit	(139 422)	129 851	(516 738)
Autres revenus (dépenses)			
Amortissement des apports de capital reportés	139 422	139 422	163 591
Perte sur cession d'immobilisations	–	(2 327)	–
	139 422	137 095	163 591
Excédent (Insuffisance) des revenus sur les dépenses	– \$	266 946 \$	(353 147) \$

État des changements dans les actifs nets

Exercice terminé le 30 avril 2018, comparativement à 2017

	INVESTISSEMENT DANS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	NON AFFECTÉS	2018	2017
Solde, tel qu'indiqué	166 251 \$	1 897 116 \$	2 063 367 \$	2 081 650 \$
Excédent (Insuffisance) des revenus sur les dépenses	(2 327)	269 273	266 946	(353 147)
Enregistrements liés au passif au titre du régime de retraite	-	(99 218)	(99 218)	334 864
Achat d'immobilisations corporelles et incorporelles	139 999	(139 999)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(199 114)	199 114	-	-
Amortissement des apports de capital reportés	139 422	(139 422)	-	-
Solde, fin d'exercice	244 231 \$	1 986 864 \$	2 231 095 \$	2 063 367 \$



Tableau des dépenses générales et administratives

Exercice terminé le 30 avril 2018, comparativement à 2017

	BUDGET	RÉEL 2018	RÉEL 2017
Salaires	1 028 407 \$	957 390 \$	882 582 \$
Avantages sociaux des employés	278 419	255 149	214 935
Déplacements, administrateurs	332 700	235 831	230 641
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	272 810	199 114	251 782
Assemblée générale annuelle	175 635	142 913	166 919
Déplacements, personnel	92 600	110 728	80 951
Traitement des données	98 931	107 735	101 907
Projets spéciaux	204 913	107 231	259 129
Loyer	96 197	106 048	94 676
Développement technique et des données	130 340	105 274	99 432
Honoraires	43 893	63 000	42 000
Honoraires professionnels	114 224	50 219	79 953
Assurance	32 487	38 763	32 460
Droits d'adhésion	25 425	26 552	18 251
Publicité	42 000	21 358	26 187
Location d'équipement	18 242	18 389	18 838
Internet et entretien du site Web	16 500	16 340	17 562
Fournitures et papeterie	9 540	14 851	15 188
Services postaux	12 879	13 151	12 901
Téléphone	9 600	9 305	10 858
Imprimerie	3 760	4 469	7 616
Présentations et commandites	5 700	3 200	3 150
Mauvaises créances	1 000	2 178	1 694
Matériel promotionnel	1 500	649	1 003
Abonnements	1 000	398	432
	3 048 702 \$	2 610 235 \$	2 671 047 \$



NOTRE ASSEMBLÉE ANNUELLE DE 2017

Les points saillants de la 113^e assemblée générale annuelle de l'ACPS, qui s'est déroulée du 10 au 13 juillet 2017 au Westin Nova Scotian à Halifax, comprenaient les séances du mercredi où l'on a dévoilé notre nouveau plan stratégique pour 2017-2023 et le débat sur les enjeux stratégiques du secteur des semences envisagés par le Projet Collaboration Synergie des semences auxquelles ont assisté plus de 300 représentants de l'industrie des semences. Cette importante participation a été rendue possible par le fait que l'ACPS et l'ACCS se sont entendues pour coordonner leurs assemblées annuelles, à Halifax en 2017, à Montréal en 2018 et à Whistler en 2019. Cette façon de faire a permis d'augmenter non seulement les possibilités de

réseautage d'affaires, mais de participer ensemble à des événements sociaux comme la Soirée familiale le lundi 10 juillet, à laquelle ont assisté plus de 400 délégués aux deux assemblées.

Lors de la séance administrative du mardi 11 juillet, les rapports du comité exécutif ont été présentés et les membres ont approuvé le budget et les états financiers ainsi que la conversion de la rémunération des administrateurs qui est passée d'honoraires à un modèle d'indemnités journalières.

Le mercredi 12 juillet, dans le cadre d'une séance à laquelle ont participé plus de 300 représentants de l'industrie des semences, des rapports d'étape et des plans de travail pour le Projet Collaboration Synergie des semences ont été présentés par les directeurs exécutifs des six associations membres :

- Dave Carey, de l'Association canadienne du commerce des semences (ACCS);
- Glyn Chancey, de l'Association canadienne des producteurs de semences (ACPS);
- Roy van Wyk, de l'Institut canadien des semences (ICS);
- Lorne Hadley, de la Canadian Plant Technology Agency (CPTA);
- Krista Erickson, de l'Association des analystes de semences commerciales du Canada (AASCC);
- Stephen Yarrow, de CropLife Canada (CLC).

Un groupe d'experts du secteur des semences a ensuite discuté des options de Collaboration Synergie des semences et répondu aux questions des personnes présentes. La séance était animée par Shawn Brook, de Issues Ink, et les membres du groupe d'experts comprenaient Jay Bradshaw, Cathy Fedoruk, Scott Horner, Jonathan Nyborg, Jeff Reid et Morgan Webb.

Les redevances de fin de chaîne (RFC) ont été le point central de la séance suivante de l'industrie, le mercredi. Anthony Parker, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a expliqué de quelle façon les RFC pourraient fonctionner si des modifications étaient apportées à la *Loi sur la protection des obtentions végétales* (OPV). Erin Armstrong, de Canterra Seeds, a passé en revue les discussions sur les RFC du groupe de travail sur la création de valeur de la Table ronde sur la chaîne de valeur des grains. Ensuite, un groupe d'experts de l'industrie, animé par Erin Armstrong, a discuté des avantages et inconvénients des RFC et répondu aux questions des participants. Les membres du groupe d'experts étaient Kofi Agblor, du Crop Development Centre de l'Université de la Saskatchewan, Harvey Brooks de la Saskatchewan Wheat Development Commission, Crosby Devitt de Grain Growers of Ontario et Lorne Hadley, de la Canadian Plant Technology Agency.

La dernière séance du mercredi portait sur le nouveau Plan stratégique 2017-2023 de l'ACPS, l'accent étant mis sur la mise en œuvre des priorités. Ces dernières comprenaient la mise à jour du contenu de la Circulaire 6 et son accès, l'accès à guichet unique au service de certification des semences, des programmes non obligatoires de formation et de reconnaissance professionnelle pour les producteurs et une collaboration accrue avec des organisations partenaires du secteur des semences.

La réunion du mercredi s'est terminée par une présentation divertissante de l'humoriste et expert en communications, Bill Carr, avec son point de vue rafraîchissant sur la façon de faire face aux défis quotidiens.

Après sa propre assemblée annuelle tenue le mercredi, SeCan a offert un souper au homard et des divertissements « typiquement de l'Est » pour plus de 200 membres et collègues de l'industrie au The Shore Club, à Hubbards, à proximité.

Le jeudi 13 juillet, les rapports ont été présentés aux membres de l'ACPS relativement aux activités récentes suivantes :

- Association of Official Seed Certifying Agencies (AOSCA), par le PDG, Chet Boruff;
- Association des services d'inspection de cultures de semences autorisés (SICSA), par la directrice, Annie Bergeron;

- Institut canadien des semences (ICS), par le directeur exécutif, Roy van Wyk;
- Association des analystes de semences commerciales du Canada par la présidente, Morgan Webb;
- Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) par la gestionnaire nationale de la Section des semences, Wendy Jahn.

Après une séance réservée aux membres, des résolutions ont été étudiées et deux de celles qui ont été appuyées par les membres proposaient de clarifier les données de l'ACPS à l'intention des éditeurs des guides de semences et l'homologation de toutes les installations de nettoyage des grains.

Lors de cette 113^e assemblée annuelle à Halifax, les prix de reconnaissance suivants de l'ACPS ont été présentés aux personnes suivantes de notre industrie :

- Membre honoraire à vie : Dale Adolphe, d'Ottawa (Ontario), Peter Boswall, de Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) et Richard Martin, de Bedford (Nouvelle-Écosse)
- Prix Sociétaire Robertson : Jim Baillie, de Tatamagouche (Nouvelle-Écosse), Grahame Hardy, d'Iroquois (Ontario) ainsi que Kathy Hardy, d'Iroquois (Ontario)..

*Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2017 ainsi qu'une liste complète des récipiendaires de prix sont disponibles à l'adresse : www.seedgrowers.ca



NOTRE CONSEIL

EXÉCUTIF

Kevin Runnalls

président

Jonathan Nyborg

1^{er} vice-président

Joe Rennick

2^e vice-président

Norm Lyster

président sortant

Djiby Sall

conseiller, gouvernement provincial

Glyn Chancey

directeur exécutif

COLOMBIE-BRITANNIQUE

David Wuthrich

Cecil Lake, Administrateur,
producteurs de semences

Julie Robinson

Fort St, John. Conseillère,
gouvernement provincial

ALBERTA

Norm Lyster

Stettler, Président sortant, administrateur,
producteurs de semences

Ron Markert

Vulcan, Administrateur,
producteurs de semences

Richard Stamp

Enchant, Administrateur,
producteurs de semences

Mark MacNaughton

Lacombe, Conseiller,
gouvernement provincial

SASKATCHEWAN

Joe Rennick

Milestone, 2^e vice-président,
administrateur, producteurs de semences

Bob Rugg

Elstow, Administrateur,
producteurs de semences

Mitchell Japp

Regina, Conseiller,
gouvernement provincial

MANITOBA

Doug Heaman

Virten, Administrateur,
producteurs de semences

Ryan Murray

Decker, Administrateur,
producteurs de semences

Chami Amarasinghe

Morden, Conseillère,
gouvernement provincial

Patti Rothenburger

Morden, Conseillère,
gouvernement provincial

ONTARIO

Dale Connell

Palmerston, Administrateur,
producteurs de semences

Dave MacKellar

Alvinston, Administrateur,
producteurs de semences

Kevin Runnalls

New Liskeard, Président, administrateur,
producteurs de semences

Hugh Berges,

Guelph, Conseiller,
gouvernement provincial

QUÉBEC

André Lussier

Saint-Hyacinthe, Administrateur,
producteurs de semences

Martin Provencher

Bécancour, Administrateur,
producteurs de semences

Djiby Sall

Quebec, Comité exécutif, conseiller,
gouvernement provincial

NOUVEAU-BRUNSWICK

Jonathan Nyborg

New-Denmark, 1^{er} vice-président,
administrateur, producteurs de semences

Peter Scott

Fredericton, Conseiller,
gouvernement provincial

NOUVELLE-ÉCOSSE

Jack van Roestel

Kentville, Conseiller,
gouvernement provincial

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

Bryan Harvey

Saskatoon, Conseiller pédagogique

NOS COMITÉS

EXÉCUTIF

Kevin Runnalls*
Norm Lyster
Jonathan Nyborg
Joe Rennick
Djiby Sall
Glyn Chancey

APPELS

Joe Rennick*
Dale Connell
Dave MacKellar
Mark MacNaughton
Ryan Murray
Patti Rothenburger
Chami Amarasinghe
Bob Rugg
Djiby Sall
Peter Scott
David Wuthrich

VÉRIFICATION

André Lussier*
Roy Klym
Joe Rennick
Peter Scott
Richard Stamp

PRIX

Norm Lyster*
Dale Adolphe
Dale Connell
Doug Heaman
Jonathan Nyborg
Martin Provencher
Joe Rennick
David Wuthrich

SÉLECTIONNEURS DE VÉGÉTAUX

Bryan Harvey*
Annie Claessens
Bruce Coulman
Kevin Falk
Robert Graf
David Hume
Art McElroy
Jay Patel
Istvan Rajcan
Tom Warkentin

ÉDUCATION ET PUBLICITÉ

Ron Markert*
Hugh Berges
Dale Connell
Mitchell Japp
Andre Lussier
Ryan Murray
Marian Stamp

POLITIQUES, PLANIFICATION ET GOUVERNANCE

Kevin Runnalls*
Norm Lyster
Dale Connell
Doug Heaman
Mitchell Japp
Bryan Harvey
Jonathan Nyborg
Joe Rennick
Martin Provencher
Djiby Sall
Richard Stamp
David Wuthrich

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Patti Rothenburger*
Chami Amarasinghe
Hugh Berges
Bryan Harvey
Doug Heaman
Mark MacNaughton
Ron Markert
Joe Rennick
Djiby Sall

NORMES ET CIRCULAIRE 6

Jonathan Nyborg*
Cathy Breadner
Jim Downey
Willy Drost**
Anita Gilmer**
Bryan Harvey
Rick Love
Andre Lussier
Norm Lyster
David MacKellar
Mark MacNaughton
Ron Markert
Ryan Murray
Martin Provencher
Patti Rothenburger
Chami Amarasinghe
Bob Rugg
David Wuthrich

* Président/présidente

** Observateur officiel/
observatrice officielle

NOTRE PERSONNEL

GLYN CHANCEY

Directeur exécutif

PAM COLES

Administratrice gestionnaire, Finances et administration

CAROLINE LAFONTAINE

Administratrice gestionnaire, Communications et services aux membres

DOUG MILLER

Administrateur gestionnaire, Certification et services technologiques

MIKE SCHEFFEL

Administrateur gestionnaire, Politiques et normes

GAIL HARRIS

Agente principale des normes

GAYE O'BERTOS

Adjointe de direction et planificatrice d'événements

BRIANNA CHOUINARD

Agente des opérations et politiques

EMMANUEL FONDI

Agent des opérations et politiques

LUCIE LAFLEUR

Coordonnatrice des services aux membres et clients

MERCI À NOS COMMANDITAIRES DE 2017





